

République Française

DEPARTEMENT DES ARDENNES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le vingt-cinq mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

Nombre de Membres élus : 23, en fonction : 23, qui ont délibéré : 23.

Etaient présents : M. Francis BONNE, Mme Claude DRUMEL, M. Jean-Paul GRASMUCK, Mme Sophie DROZDOWIEZ, M. Patrick MALLY, M. Marc GUÉNIOT, M. Michel GAUTRON, M. Mistral BANA, M. Michel BELDJOURDI, Mme Claudine CHATELAIN, M. Jean-Jacques BOURGERIE, Mme Brigitte KLEIN, Mme Martine GOFFINET, Mme Myriam HIBLOT, Mme Isabelle PARENT, Mme Christelle CAHART, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Anne MARBEUHAN, Mme Sandrine BRECK, M. Sébastien BRACHET, M. Olivier BARBIER, Mme Noémie MAYET, M. Olivier LEPAGE.

Secrétaire élue : Mme Claudine CHATELAIN.

.....

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers et aborde l'ordre du jour :

DELIBERATION N°1 : DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES:

Monsieur le Maire propose de désigner les conseillers communautaires comme suit :

- Délégués communautaires titulaires : Monsieur Francis BONNE et Madame Claude DRUMEL,
- Délégués communautaires suppléants : Monsieur Marc GUÉNIOT et Madame Claudine CHATELAIN.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°2 : CONSTITUTIONN DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Les commissions municipales sont constituées comme suit :

<p>1. FINANCES : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : M GUENIOT</p> <p>2^{ème} Vice-Président : C DRUMEL</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mistral BANA - Michel GAUTRON - Jean-Paul GRASMUCK - Patrick MALLY - Sophie DROZDOWIEZ - Brigitte KLEIN 	<p>7. APPEL D'OFFRES :</p> <p>Président Francis BONNE</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michel GAUTRON - Mistral BANA - Jean-Paul GRASMUCK
<p>2. SÉCURITÉ POLICE : Président Francis BONNE</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michel GAUTRON - Claude DRUMEL - Arnaud FAUCHERON - Brigitte KLEIN - Jean-Jacques BOURGERIE 	<p>8. CIMETIERE : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Claude DRUMEL</p> <p>2^{ème} Vice-Président : Patrick MALLY</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michel GAUTRON - Jean-Paul GRASMUCK - Sophie DROZDOWIEZ - Claudine CHATELAIN - Martine GOFFINET - Isabelle PARENT - Noémie MAYET - Christelle CAHART - Oliver LEPAGE - Brigitte KLEIN - Jean-Jacques BOURGERIE - Sandrine BRECK
<p>3. TRAVAUX BATIMENT : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Mistral BANA</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Paul GRASMUCK - Sophie DROZDOWIEZ - Martine GOFFINET - Michel BELDJOUDI - Anne MARBEUHAN 	<p>9. SPORTS ASSOCIATIONS SALLES :</p> <p>Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Patrick MALLY</p> <p>2^{ème} Vice-Président : Jean-Paul GRASMUCK</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claude DRUMEL - Sophie DROZDOWIEZ - Isabelle PARENT - Noémie MAYET - Christelle CAHART - Anne MARBEUHAN

<p>4. TRAVAUX VOIRIES RÉSEAUX : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Michel GAUTRON</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mistral BANA - Jean-Paul GRASMUCK - Sophie DROZDOWIEZ - Arnaud FAUCHERON - Olivier BARBIER - Olivier LEPAGE - Jean-Jacques BOURGERIE - Sébastien BRACHET 	<p>10. COMMUNICATION INFORMATION : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Sophie DROZDOWIEZ</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claude DRUMEL - Jean-Paul GRASMUCK - Claudine CHATELAIN - Martine GOFFINET - Myriam HIBLOT
<p>5. ACTION SOCIALE ÉDUCATIVE : Président Francis BONNE, 1^{er} Vice-président : Marc GUÉNIOT</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claude DRUMEL - Mistral BANA - Sophie DROZDOWIEZ - Claudine CHATELAIN - Isabelle PARENT - Myriam HIBLOT - Michel BELDJOUDI - Noémie MAYET - Anne MARBEUHAN - Jean-Jacques BOURGERIE Sandrine BRECK 	<p>11. ACTION CULTURELLE FÊTES CÉRÉMONIES CIVILE : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-Président : Claude DRUMEL</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sophie DROZDOWIEZ - Isabelle PARENT - Myriam HIBLOT - Noémie MAYET - Arnaud FAUCHERON - Christelle CAHART - Brigitte KLEIN
<p>6. URBANISME ENVIRONNEMENT PADD : Président Francis BONNE 1^{er} Vice-président : Jean-Paul GRASMUCK 2^{ème} Vice-Président : Patrick MALLY</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claude DRUMEL - Marc GUÉNIOT - Michel GAUTRON - Mistral BANA - Martine GOFFINET - Sophie DROZDOWIEZ - Arnaud FAUCHERON - Olivier BARBIER - Olivier LEPAGE - Anne MARBEUHAN - Sébastien BRACHET 	<p>12. CÉRÉMONIES MILITAIRES : Président Francis BONNE</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arnaud FAUCHERON

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°3 : ELECTION DES REPRÉSENTANTS ET DÉLÉGUÉS DES DIVERS ETABLISSEMENTS :

Les représentants et délégués des divers établissements sont les suivants :

ETABLISSEMENTS	<i>Représentants ou Délégués de la Commune</i>	<i>Représentants ou Délégués de la Commune</i>
Centre Communal d'Action Sociale	Membres élus : Président : Francis BONNE 1. Vice-Pdt : Marc GUÉNIOT 2. Membres : Mistral BANA 3. Michel GAUTRON 4. Michel BELDJOUDI 5. Jean-Jacques BOURGERIE 6. Claudine CHATELAIN 7. Myriam HIBLOT	Membres nommés sur compétences : 1. Mme BANA 2. Mme DI STEFANO 3. Mme MORETTE 4. M. PETITDAN 5. Mme ROSSO 6. Mme SAC 7. Mme SCHENKEL
École de Bazeilles Conseil d'école	Adjoint délégué aux affaires scolaires : Marc GUÉNIOT	Michel BELDJOUDI
Maison de Retraite FLAMANVILLE Conseil d'Administration	Président : Francis BONNE 1. Délégués : Jean-Paul GRASMUCK 2. Claudine CHATELAIN	
Lycée de Bazeilles Conseil d'Administration	1. Délégués : Francis BONNE	
Association Sauvegarde de l'Enfance Conseil d'Administration	1. Délégué : Francis BONNE	
Fédération Départementale des ÉNERGIES	Délégué titulaire : 1. Francis BONNE	Délégué suppléant : 1. Arnaud FAUCHERON
Syndicat de Gestion de la forêt de Louis Val	Délégués titulaires : EN ATTENTE DE LA PROCLAMATION DES ELECTIONS DES COMMUNES MEMBRES	Délégués suppléants :

Commission Communale des Impôts	Adjoint délégué : 1. Francis BONNE	Personnes proposées figurant au tableau annexé
Conseiller des Questions de Défense	Arnaud FAUCHERON	

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°4 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les délégations du Conseil au Maire comme prévues au terme de l'article L.2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales :

1. **Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales** utilisées par les services publics municipaux,
2. **Procéder à la réalisation des emprunts** destinés au financement des investissements prévus par le budget communal, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, dans la limite du montant des dépenses d'investissement inscrit annuellement au budget primitif,
3. **Réaliser les lignes de trésorerie** pour un montant unitaire maximal de 800.000 € remboursables sur une durée maximale de 24 mois,
4. **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics ainsi que leurs avenants**, de travaux, services ou fournitures, pouvant être initialement passés **en procédure adaptée** en raison de leur montant, dès lors que les crédits sont disponibles au budget,
5. **Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses** pour une durée n'excédant pas douze ans, qu'il s'agisse de contrats de location portant sur des biens communaux ou de contrats de location pris au profit de la Commune,
6. **Passer les contrats d'assurance, et accepter les indemnités de sinistres,**

7. **Créer ou modifier les régies comptables** nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
8. **Prononcer la délivrance et la reprise des concessions** dans le cimetière communal,
9. **Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers** jusqu'à 4.600 €,
10. **Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires** d'avocat, notaire, expert, commissaire enquêteur et huissier de justice,
11. **Exercer** au nom de la commune **les droits de préemption**, définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, à l'occasion de l'aliénation d'un bien, et en faisant valoir l'intérêt général,
12. **Intenter les actions en justice et défendre** la Commune dans les actions intentées contre elle, ses élus ou ses agents, quel que soit le sujet concerné et quelle que soit la juridiction compétente, pour tous actes y compris le pouvoir d'interjeter appel ou de se pourvoir en cassation,
13. **Régler les conséquences dommageables** des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux à hauteur de 7.622 €,
14. **Accepter les dons et legs** qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
15. **Procéder** à l'encaissement des chèques résultant des services facturés par les services municipaux.

Monsieur BANA s'interroge sur le montant prévu pour la signature d'une ligne de trésorerie.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses :

- La commission des Finances se réunira aux dates suivantes : le Jeudi 4 juin 2020 à 19h, et les Mercredis 10 et 17 juin 2020 à 19h.
- Le prochain Conseil municipal aura lieu le Vendredi 19 juin 2020 à 20h.
- Monsieur GRASMUCK demande la date de réouverture de la salle des sports.

- Monsieur GUÉNIOT informe le Conseil municipal de la réouverture de l'école grâce à un protocole sanitaire satisfaisant. Les enfants sont accueillis par alternance et pas en effectif complet. Les personnels communaux participent à la mise en œuvre de ce protocole et au respect des mesures sanitaires.
Monsieur GUÉNIOT aborde également la future mise en place du dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) avec une participation financière pour les collectivités de 110 € par jour pour un groupe de 12 enfants.
- Monsieur GUÉNIOT précise également les conditions d'ouverture de l'ALSH qui peuvent néanmoins évoluer en fonction des prochaines mesures sanitaires qui seront annoncées : accueil de 40 enfants avec des conditions restrictives pour l'accueil : enfants domiciliés à Bazeilles et dont les 2 parents ont une activité professionnelle.
- Monsieur GRASMUCK fait le point sur la procédure relative à la concertation publique pour le projet de la SAS Turenne Méthanisation.
- Monsieur BELDJOURDI signale la présence de camions sur la zone industrielle, rue Edmond Michelet, et les dégâts provoqués par les sabots des remorques.

La séance est levée à 21h20.

Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits.

Procès-verbal publié au Registre Communal des Délibérations.

